



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 29 novembre 2022

N°375

COMMUNIQUE DE PRESSE

La France accorde un nouveau prêt bilatéral de 100 millions d'euros à l'Ukraine

La France contribue activement à l'effort financier international en soutien à l'Ukraine, au niveau multilatéral, via l'Union européenne, mais aussi grâce à une aide bilatérale directe à la fois financière et humanitaire.

Après l'octroi d'un premier prêt budgétaire de 300M € en mars, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a demandé au directeur général de l'AFD d'instruire un second prêt de 100M€ à l'Ukraine pour l'aider à faire face à ses besoins de financement prioritaires. L'assistance financière à l'Ukraine joue un rôle crucial pour soutenir la stabilité économique du pays et la continuité des services publics. Elle contribue aussi au maintien en fonctionnement des infrastructures essentielles, alors que les destructions menées par la Russie à l'approche de l'hiver se sont intensifiées et génèrent de graves conséquences pour la population ukrainienne.

Lors d'un entretien entre **Bruno Le Maire** et son homologue ukrainien, **Serhii Marchenko**, en visioconférence depuis Kyiv, les deux ministres et la directrice adjointe de l'Agence française de développement (AFD) ont ainsi procédé à la signature des conventions pour le décaissement de ce second prêt budgétaire de 100 M€ de la France à l'Ukraine via une opération pour le compte et aux risques de l'Etat mise en œuvre par l'Agence française de développement.

Le versement effectif des fonds interviendra dans les tout prochains jours. Ce soutien financier constitue un témoignage concret de la solidarité de la France avec le Gouvernement et le peuple ukrainiens.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr